



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-46719>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-46719**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20003019500115

Ville : NICE CEDEX 3

Code postal : 06203

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : 24N0249

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Procédure passée sans publicité ni mise en concurrence préalable. -

Description succincte du marché : R.2122-2 du Code de la commande publique. Accord cadre à bons de commande : Mini : 20 000,00 EUR Maxi : 380 000,00 EUR En valeur en EUR H.T. Durée 48 mois Le marché ne sera pas reconduit. Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P.

Critères d'attribution : S'agissant d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence. Critères d'attribution : le critère unique du prix est retenu.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

CANDIDAT RETENU : GAMMA SOFTWARE Les Troques 69630 Chaponost Le candidat retenu a proposé un montant avec un montant total de 112 722,30 EUR HT, après négociation. Date de conclusion du contrat : 13/03/2025. Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice

administrative. Possibilité d'exercer un recours contre la validité du contrat conclu le 17/03/2025 dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. Vous pourrez consulter ce contrat à la Direction des Contrats Publics -1/3 ROUTE DE GRENOBLE-LE CONNEXIO -Nice Cedex 04 - 4ème étage Tél. +33.04.97.13.44.70 Fax +33.04.97.13.29.19 Mail noura.fabre@nicecotedazur.org.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/04/2025